

# NON AU DÉMANTÈLEMENT DES A2S

## Nouvelle étape dans la destruction de nos missions de service public ; double objectif pour la Direction :

- Le premier objectif est de transférer les agents des A2S vers le réseau interpro pour compenser le manque de personnel. La Direction s'était engagée à augmenter les effectifs du réseau de 2000 équivalents temps plein. Mais une partie de ces effectifs est directement prélevée sur les A2S. **La Direction a mis un terme au dispositif CVE et agit illégalement en imposant des mutations forcées, agents par agents, agences par agences.**
- Le deuxième objectif est d'externaliser l'accompagnement aux prestataires et opérateurs privés : **les appels d'offres sont lancés** concernant les dispositifs CSP et MRS !

## C'EST LE CŒUR DE NOS MISSIONS QUE LA DIRECTION VEUT PRIVATISER !

**La Direction impose aux agents des A2S des mutations forcées en total irrespect du statut public et de la CCN.** Leur cynisme va jusqu'à imposer ces mutations dans certaines agences sans délai de mise en œuvre, deux semaines avant les vacances de Noël !

## C'EST UNE VIOLENCE INSTITUTIONNELLE D'UNE BRUTALITÉ INOÛÏE CONTRE LAQUELLE NOUS DEVONS NOUS MOBILISER !

La Direction agit contre l'intérêt des agents et en dépit du droit du travail.

**Nous, SNU-IDF, invitons tous les agents concernés à nous contacter afin de faire respecter les droits de chacun face aux agissements de la Direction.**

Nous invitons les agents à saisir des PNS pour témoigner de la souffrance qui leur est infligée.

## IL EST URGENT DE NOUS MOBILISER POUR DEFENDRE ET MAINTENIR LES A2S ET LES MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENT QUI LEUR SONT DEVOLUES.

**Nous ne devons pas permettre à l'établissement de sacrifier les compétences développées par les agents des A2S et vendre le cœur de nos métiers aux prestataires privés et autres opérateurs de placement !**

**Un rassemblement de l'ensemble des agents des A2S est prévu le 28 janvier 2014**  
**Pensez à déposer votre Congé de Formation Syndicale (CFS) avant le 28 décembre**

